

Etude Statistique relative aux profils et perspectives d'emplois visés des titulaires d'un diplôme professionnel dans les activités pugilistiques depuis 2012

Les mentions prises en compte par cette étude sont :

- Le Kickboxing (tous les styles)
- La Boxe Thai-Muaythai

1/ La commande

La SARL Challenges Académia a sollicité une prestation auprès d'un cabinet de conseil afin d'effectuer une étude relative aux profils et perspectives d'emplois dans le domaine des activités pugilistiques.

L'étude s'est portée sur tous les titulaires d'un diplôme en activités pugilistiques de la filière professionnelle étatique. Diplômes obtenus en formation uniquement, les diplômés par la voie de la VAE ne sont pas concernés.

La durée de la mission est de 15 jours décomposés comme suit

- 2 jours de préparation.
- 10 jours d'enquête téléphonique,
- 2 jours d'analyse des résultats
- 1 jours de mise en forme du document.

2/ La méthode

Après avoir défini la liste de questions et fait valider le contenu par le client, le cabinet de conseil a effectué le choix d'une enquête téléphonique.

Les promotions des années 2012, 2013 et 2014 ont été contactées par téléphone. Si toutefois, le contact n'avait pas eu lieu au premier appel, une seconde tentative été réalisée. En tout état de cause après deux tentatives, le diplômé n'était pas relancé afin de conserver une cohérence d'ensemble de l'étude.

187 diplômés ont été contactés et 115 ont répondu au questionnaire téléphonique, soit un taux de réponse de 61,5%, ce qui au regard de la méthode est très encourageant.

7 questions à choix multiples ont été proposées :

Q1 : Quel est votre statut professionnel principal?

- R1: salariat en contrat de travail
- R2: Fonctionnaire
- R3 : Auto-entrepreneur, dirigeant entreprise
- R4 : Demandeur d'emploi
- R5 : Autres

Q2 : Quel est votre temps de travail ?

- R1: temps complet
- R2: temps partiel
- R3 : sans emploi

Q3 : Quel diplôme professionnel détenez-vous dans le domaine pugilistique ?

- R1: BPJEPS
- R2: DEJEPS
- R3 : DESJEPS

Q4 : Enseignez-vous une ou plusieurs activités pugilistiques contre rémunération ?

- R1: OUI
- R2: NON

Q5 : Quel est votre statut de rémunération dans l'enseignement des activités pugilistiques ?

- R1: Contrat de travail
- R2: Vacation
- R3 : Facturation sur entreprise
- R4 : Bénévole

Q6 : Quel est votre temps d'enseignement des activités pugilistiques?

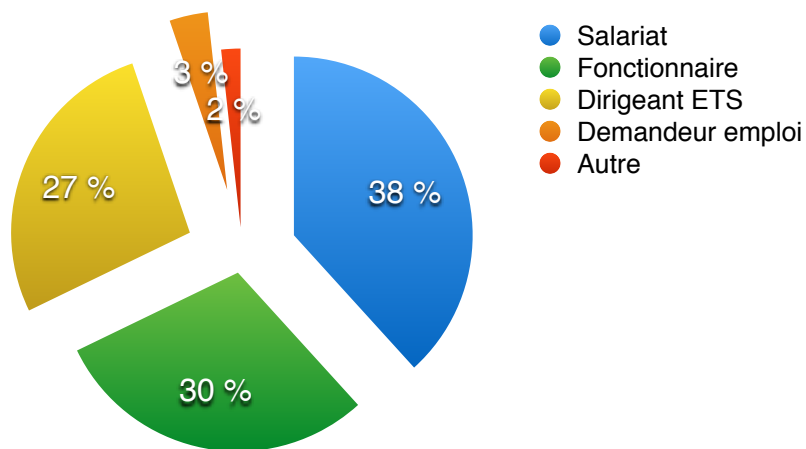
- R1: Temps plein (35 heures/semaine)
- R2: Temps partiel
- R3 : Bénévole ou n'enseigne pas les activités pugilistiques.

Q7 : Quelle formation complémentaire souhaiteriez-vous effectuer prioritairement?

- R1 : Formation continue en pédagogie appliquée aux sports de combat
- R2 : Formation continue en préparation physique et tactique en sports de combat
- R3 : Formation continue en droit du sport
- R4 : Formation continue sur le coaching en MMA

3/ Résultats

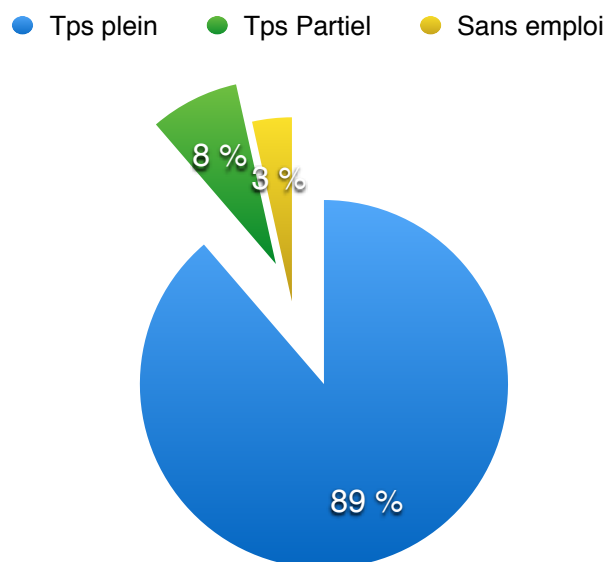
Q1 : Quel est votre statut professionnel principal ?



Avec seulement 3% de demandeurs d'emploi, force est de constater que l'employabilité globale des diplômés pugilistiques est très correcte en comparaison des autres secteurs.

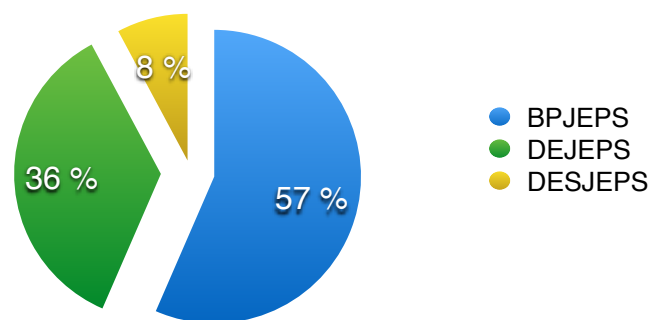
On constate une répartition relativement homogène entre les salariés de droit privé (38%), les fonctionnaires (30%) et les dirigeants d'entreprises (27%).

Q2 : Quel est votre temps de travail ?



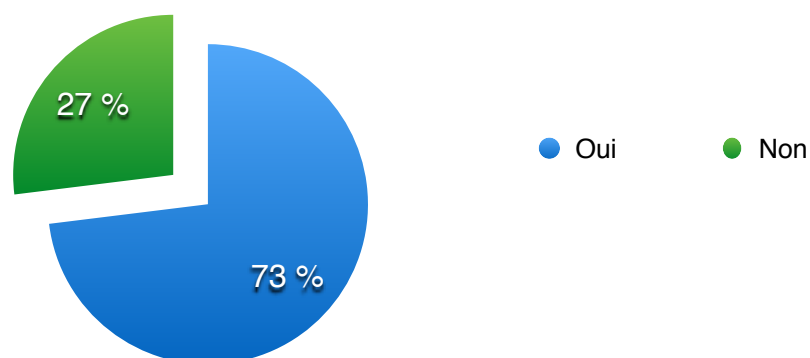
Avec un taux de 89% d'équivalent temps plein, on peut affirmer que les diplômés d'Etat de la filière pugilistique étudiée ont une situation professionnelle stable.

Q3 : Quel diplôme professionnel détenez-vous dans le domaine pugilistique ?



L'étude nous démontre que une répartition cohérente et homogène des diplômés puisque 57% des sondés sont titulaires du BPJEPS, 38% du DEJEPS et 8% du DESJEPS. La fédération délégataire ne peut que se satisfaire de cette analyse dans le cadre de son développement et le Directeur Technique National peut appuyer son recrutement de personnels diplômés sur cette analyse notamment pour l'encadrement des équipes de France.

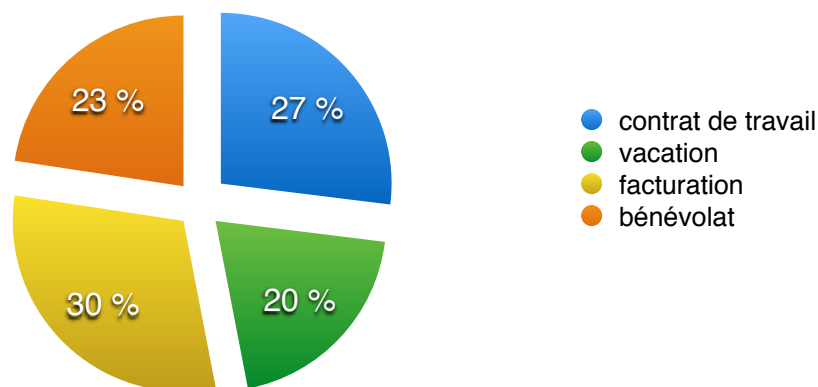
Q4 : Enseignez-vous une ou plusieurs activités pugilistiques contre rémunération ?



L'enquête nous démontre que 73% des diplômés enseignent contre rémunération les activités pugilistiques et 27% ont un statut de « bénévole ».

Le confort d'utilisation du statut de « bénévole » bénéficie toujours d'une attention particulière des dirigeants de structures associatives et des éducateurs bien que l'on puisse se féliciter du très bon niveau d'activité rémunérée.

Q5 : Quel est votre statut de rémunération dans l'enseignement des activités pugilistiques ?

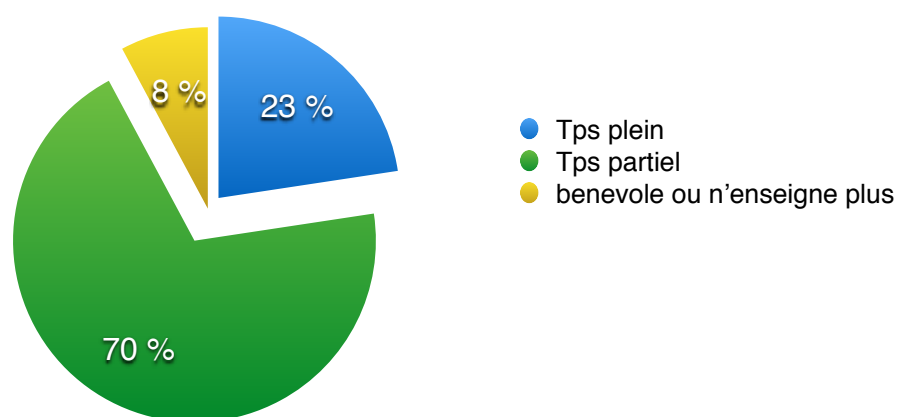


L'item « vacation » était un piège et 20% des sondés bénéficient de ce « dispositif » de rémunération. Néanmoins on constate que 57% des éducateurs/entraîneurs ont un statut conforme au droit du travail pour l'enseignement des activités.

23% sont bénévoles soit par choix, soit car les structures n'ont pas ou plus les moyens de rémunérer ce type de compétences.

A noter que 30% des diplômés sont fonctionnaires et beaucoup d'entre eux interviennent en qualité de bénévole.

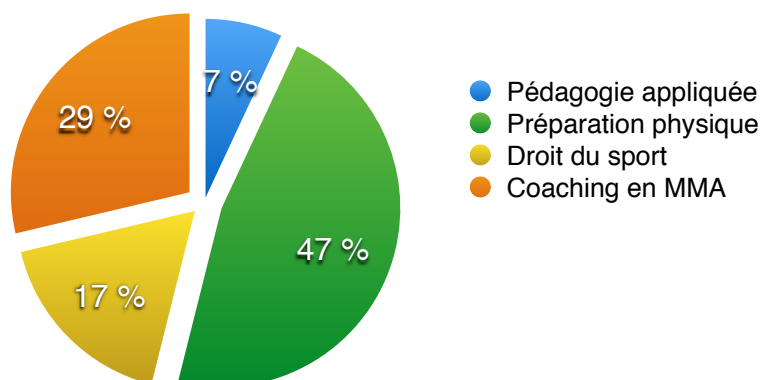
Q6 : Quel est votre temps d'enseignement des activités pugilistiques?



Avec 70% de temps partiel, on constate que l'enseignement est une activité annexe ce qui est cohérent avec les résultats de la question 1. Le coaching individuel facilite ce type de revenu annexe.

A noter que 23% exerce l'enseignement des AP à temps complet ce qui est très encourageant.

Q7 : Quelle formation complémentaire souhaiteriez-vous effectuer prioritairement?



47% des diplômés souhaitent parfaire leurs compétences en préparation physique. Ceci s'explique par la volonté d'améliorer les qualités physiques des athlètes et d'élever le niveau de compétence individuelle en coaching.

Seulement 7% souhaitent découvrir les techniques pédagogiques ce qui sous-entend que le niveau acquis lors des formations leur paraît suffisant.

17% d'entre eux souhaiteraient parfaire leurs connaissances en droit du sport. Ce regain d'intérêt pour cette « matière » est lié aux problématiques d'organisation d'événements principalement.

29% souhaitent s'orienter sur le coaching en MMA. Cet indicateur est particulièrement révélateur de l'engouement pour la discipline. C'est d'ailleurs plutôt « bon signe » de voir des éducateurs sportifs diplômés s'approprier ce sport émergent.

4/ Discussion

D'un point de vue globale, la situation professionnelle des titulaires de diplômes d'Etat dans les disciplines sportives ciblées est très bonne puisqu'on ne dénombre que 3% de demandeurs d'emploi.

La répartition des diplômés dans le corps des fonctionnaires, des salariés et des entrepreneurs est homogène mais nous indique que les diplômés viennent de tous les secteurs professionnels. Cet indicateur tant à faire valoir la démocratisation de ces disciplines sportives et leur intégration au sein de la population active, loin des stigmatisations antérieures.

La très grande majorité des diplômés intervient en temps partiel sans que cela signifie un emploi précaire. Au contraire, l'étude nous indique que l'enseignement contre rémunération est réalisé en plus du temps de travail que ce soit au bénéfice de structures sportives ou de tierces personnes (coaching). L'activité d'enseignement est donc clairement identifiée comme un complément de salaire à l'activité principale.

2 grandes orientations (76%) sont ciblées par les personnes sondées pour leur formation continue, la préparation physique et le coaching en MMA. Ces deux items révèlent les enjeux formatifs de demain pour ces professionnels.

Enfin, la répartition des diplômés par niveau est cohérente au regard des enjeux fédéraux et institutionnels mais il semble importante de ne pas sous-estimer l'émergence de nouvelle pratique et d'enseignement des activités pugilistiques en marge du mouvement sportif.

5/ Conclusion

Cette étude conforte la vision de la mutation professionnelle de l'enseignement des activités pugilistiques qui après une première phase de reconnaissance institutionnelle est passée par une phase de régularisation de situation individuelle et pour enfin connaître une phase de professionnalisation avérée.

Avec le développement actuel des sports de combats de percussion dans les salles de remise en forme, l'emploi dans le secteur va fortement se développer et la recherche de bi-qualification devenir une plus value indéniable à l'emploi.